

# BTS en Économie Sociale et Familiale

## BTS ESF

### Objectifs

Acquérir les compétences afin de devenir un professionnel qui accompagne à la formation et à l'insertion du public dans les domaines de la vie quotidienne.

- Être capable d'assurer la gestion hôtelière des structures d'accueil collectives.
- Être en mesure d'apporter les services d'aide aux usagers.
- Participer aux évolutions de comportements individuels et collectifs, dans une perspective de développement durable.

### Entreprises d'accueil

Habitat social (OPHLM, SA d'HLM, coopérative d'HLM ...), Accueil collectif pour personnes âgées (MAPA, MARPA, « cantous », résidence, foyer-logement...), Accueil collectif pour personnes handicapées (IME, IMPRO, CAT, atelier protégé), Aide à domicile (associations, entreprises), Services d'action sociale des associations (association caritative, humanitaire, association pour publics spécifiques...), Services d'action sociale (CCAS, UDAF), Economie Sociale (coopérative, association), Insertion par la formation, Animation socio-culturelle (Maison de quartier), Consommation/distribution (organisme de protection des consommateurs, service Consommateurs des entreprises), Fournisseurs d'énergie...

### Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : avoir validé un bac général, technologique ou professionnel ou un diplôme de niveau 4.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32033204	36938

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2.

### Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :

- 1 semaine en UFA,
- 1 semaine en entreprise.

*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*

### Coordonnées de l'UFA



### Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 09 39 97  
contact.cfc@sjc43.fr  
www.sjc43.com

## Architecture et contenu de la formation

### Blocs de compétences

#### BC01 - Mobiliser l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne

- Élaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'économie consommation, de l'habitat logement, de l'environnement- énergie, de la santé-alimentation-hygiène
- Conseiller sur l'usage des ressources numériques liées à la vie quotidienne
- Concevoir et mettre en œuvre des actions pour la gestion locale de l'environnement et des flux
- Élaborer un conseil budgétaire, constituer un dossier de financement
- Assurer une veille technique, scientifique, juridique sur les dimensions de vie quotidienne
- Accompagner au montage de dossiers de demande d'aide (pour l'amélioration de l'habitat)

#### BC02 - Organiser d'un point de vue technique la vie quotidienne dans un service, dans un établissement

- Planifier et/ou coordonner les activités en lien avec la vie quotidienne au sein d'un service ou d'un établissement
- Gérer les produits, les matériels, les équipements
- Assurer une veille de l'état des espaces de vie, des équipements
- Assurer la qualité du service rendu
- Participer à la logistique administrative et comptable du service, de la structure
- Participer à la gestion des locations et de l'hébergement

#### BC03 - Animer, former dans les domaines de la vie quotidienne

- Accueillir, orienter le public
- Analyser les besoins d'un public
- Concevoir et/ou conduire des actions d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne
- Évaluer les actions mises en place
- Participer à l'animation de la vie quotidienne au sein d'une structure, d'un service (convivialité, vivre ensemble)
- Gérer le budget d'une action

#### BC04 - Communiquer et animer une équipe

- Élaborer une communication à destination de différents publics
- Mobiliser l'environnement numérique
- Coordonner une équipe
- Participer à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe
- Participer à la gestion de l'équipe

#### BC05 - Participer à la dynamique institutionnelle et partenariale

- Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles
- Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle
- Participer au suivi des partenariats engagés par les structure

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
Anglais	2	CCF	Oral
Conseil et expertise technologiques	6	Ponctuel	Écrit
	6	CCF	Pratique
ICAF et méthodologie de projet	5	Ponctuel	Écrit
ICAF et méthodologie de projet	5	Ponctuel	Écrit

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : ICAF et méthodologie de projet ; ICAF et méthodologie de projet ; Conseil et expertise technologiques.

Validation partielle possible, bénéfique sur 2 années.

Équivalences permettant dispenses d'épreuves : selon dispenses prévus par la loi.

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Préparation du diplôme d'état de conseiller en ESF
- Licences professionnelles (Intervention sociale, Promotion Santé...).

### Débouchés professionnels :

Le titulaire du BTS ESF peut exercer ses activités dans différentes structures publiques et privées : associations de consommateurs, associations familiales, collectivités territoriales, centres sociaux, fournisseurs d'énergie, maisons relais, foyers logement, bailleurs sociaux, services en prévention santé...

Selon les secteurs, les emplois seront dénommés différemment : conseiller habitat, chargé de gestion locative, conseiller en énergie, responsable vie quotidienne, animateur en consommation, animateur prévention santé, conseiller aux tuteurs familiaux.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du BTS ESF dans l'UFA</b>	-	<b>100%</b>	-	-
<b>Taux de réussite globaux</b> <i>Effectif présenté</i>	-	<b>87%</b> 2200	<b>90%</b> 1303	<b>90%</b> 1053
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	<b>en cours</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	-	<b>en cours</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>
<b>Satisfaction globale Apprentis entrants</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	<b>89%</b> 600/2531	<b>90%</b> 365/2485	<b>92%</b> -	<b>94%</b> -
<b>Satisfaction globale Apprentis sortants</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	<b>68%</b> 354/2400	<b>83%</b> -	<b>86%</b> -
<b>Taux d'abandon globaux</b>	-	<b>14%</b>	<b>11%</b>	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 8 519 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>er</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

## Accès par transport

- Parking payant sur place.
- Parc à vélo.
- Bus navette TUDIP.
- Gare le Puy en Velay.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui partielle.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Ville à taille humaine
- Référent de la formation en permanence sur place
- Accompagnement personnalisé, proximité des enseignants
- Conseils et assistance dans toute la procédure d'inscription aux examens
- Travail en collaboration avec l'ensemble scolaire profitable à l'établissement de réelles filières de formation
- Des contacts professionnels entretenus
- Des formateurs directement issus du monde professionnel sanitaire et/ou de la petite enfance.

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Restaurant Universitaire à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place
- Hébergements à proximité
- Loyers des logements attractifs sur la ville

## Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées, espaces numériques, salles d'examen pour les CCF...
- Plateau technique : plateau technique spécialisé - salles équipées «petite enfance» et animation
- CDI

## Coordonnées de l'UFA



### Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 09 39 97  
contact.cfc@sjc43.fr  
www.sjc43.com

### Référente Handicap

Marianne ROCHETTE MOUYREN  
marianne.rochettemouyren@sjc43.fr

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026